

## Amendements et adjonctions au CUU Feuille de propositions

### Annexe 7– Dispositions relatives au retour des essieux montés et des pièces de rechange et responsabilité en cas de pièces de rechange manquantes

#### Historique des modifications

Personne/Gr responsable	Date	Paragraphe	Amendement
A.Brozy	08/02/2023	Ann.7, principes généraux, Partie A et C	Nouveau
A.Brozy	29/03/2022	Ann.7, principes généraux, Partie A et C	Actualisation et discussion
Décision du GT Maintenance	31/01/2023	Ann.7, principes généraux, Partie A et C	Voir compte rendu du GT MNT de janvier 2023
Décision GE UW	28/02/2023	Ann.7, principes généraux, Partie A et C	Approuvée, voir compte rendu du GE UW de février 2023
Décision CC CUU	07/06/2023	Ann.7, principes généraux, Partie A et C	Approbation du CC CUU

<p><b>1.- Exposer le problème (avec des exemples et si possible, des chiffres permettant d'appréhender l'ampleur du problème) :</b> L'annexe 7 du CUU règle le traitement des pièces de rechange. Principes généraux : Le point 1.8 stipule que les pièces de rechange doivent être livrées prêtes à être montées et être compatibles avec le wagon à réparer. Partie A : Le point 3 contient les spécifications relatives à la manipulation des essieux montés. Les points 3.1.1 et 3.1.2 contiennent des spécifications détaillées pour la demande et le retour des essieux montés. Les points 3.1.3 et 3.1.4 contiennent des spécifications détaillées concernant le marquage des essieux montés retournés et la responsabilité en cas de non-retour des essieux montés. Partie C : Les points 6 et 7 contiennent seulement des spécifications de base pour la demande et le retour d'autres pièces de rechange.</p>	<p><b>2.- Montrer pourquoi et à quel endroit le CUU présente des lacunes sur ce point :</b> Principes généraux : Le point 1.8 ne contient aucune disposition stipulant que, lorsque plusieurs wagons doivent être réparés, il faut s'assurer que les pièces de rechange sont affectées au bon wagon. Partie A : Dans la partie A, il manque des prescriptions concernant l'application d'autres références de transport qui sont nécessaires pour l'affectation de la livraison de retour chez les détenteurs et qui doivent être indiquées par le détenteur sur le modèle H/H<sup>R</sup> conformément aux principes généraux, point 1.4. Partie C : Par rapport à la partie A, la partie C ne contient pas de prescriptions détaillées concernant l'identification des autres pièces de rechange restituées. Les dispositions du point 7.3 relatives à l'indemnisation pour les autres pièces de rechange non restituées renvoient aux dispositions du contrat de transport. Le détenteur n'est pas une partie au contrat en cas de livraison en retour, c'est pourquoi ces dispositions ne sont pas appropriées pour régler une indemnisation sur la base du CUU.</p>
<p><b>3.- Expliquer pourquoi le problème exposé ne peut être résolu qu'à travers le contrat CUU :</b> L'annexe 7 du CUU régit la fourniture de pièces de rechange et d'essieux par le détenteur dans le cadre des réparations effectuées par l'EF. Dans le sens d'un processus global, le retour des pièces défectueuses ainsi que l'indemnisation en cas de retour manquant devraient également être clairement réglementés dans l'annexe 7.</p>	<p><b>4.- Indiquer pourquoi il convient de résoudre le problème comme envisagé par l'amendement/l'ajout proposé :</b> La modification proposée prévoit un processus uniforme pour le traitement des essieux montés et autres pièces de rechange et régleme l'indemnisation des pièces de rechange et des essieux montés non retournés en fonction de la cause.</p>

<p><b>5.- Décrire comment l'amendement et/ou l'ajout proposés contribueront à résoudre le problème :</b> Voir point 4.</p>	<p><b>6.- Evaluer les incidences positives ou négatives (exploitation, coûts, administration, interopérabilité, sécurité, compétitivité, ...), en utilisant une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé) :</b>  Exploitation : 4 - La disponibilité des pièces de rechange est accrue grâce à un processus de retour amélioré.  Coûts : 4 - Les coûts des pièces de rechange manquantes et défectueuses sont attribués correctement à la partie responsable.  Administration : 3 - L'attribution des livraisons de retour est facilitée par des références claires.  Interopérabilité : 1 - Aucun effet  Sécurité : 1 - Aucun effet  Compétitivité : 2 - Effet positif sur la compétitivité grâce à une amélioration globale du processus découlant d'effets positifs sur l'exploitation, les coûts et l'administration</p>
--	--

## 7.- Texte proposé

Codage couleur des amendements :

Noir: Texte actuel (reste inchangé, inclus à des fins de référence)

Rouge: nouveau texte

Bleu: (peut être barré): texte à supprimer

Le texte en rouge est introduit en complément

## Annexe 7

### Principes généraux

1.8 Il importe de fournir des pièces de rechange prêtes à monter, et compatibles avec le wagon à réparer. **Si plusieurs wagons sont endommagés, il faut s'assurer que les pièces de rechange livrées soient attribuées aux bons numéros de wagon.**

### Partie A

#### Essieux montés

[...]

#### 3. Procédure de traitement de l'essieu monté

[...]

3.1.2 Le détenteur du wagon doit envoyer l'essieu demandé le plus tôt possible à l'adresse de livraison indiquée. Il doit communiquer à l'EF utilisatrice **à l'aide du modèle H<sup>R</sup>** l'adresse de ~~livraison~~ **retour ainsi que toutes références (p. ex. numéro du bon de livraison) utiles à l'identification** de l'essieu avarié **lors du renvoi.**

3.1.3 Après démontage, il convient d'inscrire le numéro de wagon de manière indélébile sur l'essieu avarié (face interne de la toile de roue).

3.1.4 L'essieu avarié doit être livré à l'adresse **de retour** indiquée dans le modèle H<sup>R</sup> selon le point 3.1.2 dans les 6 semaines suivant le démontage. **Le numéro de wagon ainsi que d'autres références éventuellement spécifiées par le détenteur doivent être indiqués dans le modèle H<sup>R</sup>.** Si l'essieu ne parvient pas dans les délais au détenteur, celui-ci doit relancer l'EF utilisatrice en lui accordant un délai supplémentaire d'au moins 2 semaines. Si l'essieu ne parvient pas non plus avant la nouvelle échéance fixée, l'EF utilisatrice doit verser au détenteur un montant correspondant à la valeur de renouvellement.

[...]

### Partie C

#### 7. Retour d'autres pièces de rechange avariées non interchangeables

7.1 Les pièces avariées déposées de faible valeur (ex : bielles de ressort, anneaux de suspension, etc...) ne sont pas retournées. Il n'en résulte aucune compensation de valeur.

7.2 Les autres pièces avariées déposées ne sont retournées qu'à la demande du détenteur. **Le détenteur du wagon doit fournir à l'EF utilisatrice à l'aide du modèle H** l'adresse **de retour** et toutes les références utiles à l'identification des pièces avariées lors du renvoi.

~~7.3 Si les pièces ne sont pas parvenues au destinataire, le montant de l'indemnité à appliquer résulte des dispositions du contrat de transport correspondant.~~

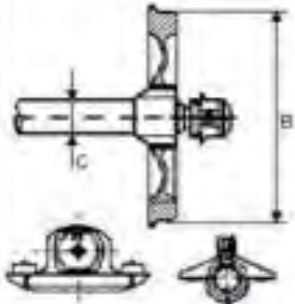
**7.3 Le numéro de wagon doit pouvoir être attribué sans équivoque à la pièce de rechange avarié après le démontage, par un marquage approprié.**

**7.4 La pièce de rechange avariée déposée doit être livrée à l'adresse de retour indiquée dans le modèle H** selon le point 7.2 dans les 6 semaines suivant le démontage. **Le numéro de wagon et le cas échéant d'autres références spécifiées par le détenteur dans le modèle H** doivent être indiqués. Si la pièce de rechange avariée ne parvient pas dans les délais au détenteur, celui-ci doit relancer l'EF utilisatrice en lui accordant un délai supplémentaire d'au moins 2 semaines. Si la pièce avariée ne parvient pas non plus avant la nouvelle échéance fixée, l'EF utilisatrice doit verser au détenteur un montant correspondant à la valeur de renouvellement

Modèle H

<b>LOGO</b> <b>EF émettrice</b>	<b>Modèle H</b> n°																								
<b>Numéro de wagon :</b>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>																								
<b>Numéro de PVCA :</b>	<input type="text"/>																								
<b>Détenteur :</b>	<input type="text"/> N° Fax <input type="text"/> Email <input type="text"/>																								
<b>Dénomination des pièces :</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;">Pos.</th> <th style="width: 10%;">Quantité</th> <th style="width: 85%;">Description des pièces</th> <th style="width: 5%;">*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td style="text-align: center;">1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">2</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">3</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">4</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">5</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Pos.	Quantité	Description des pièces	*	1				2				3				4				5			
Pos.	Quantité	Description des pièces	*																						
1																									
2																									
3																									
4																									
5																									
<b>Remarque :</b>	*Pièces manquantes sur le wagon																								
<b>Adresses :</b>	Frais d'occupation des voies selon annexe 7 point 1.2 € <input type="text"/> Adresse du contact : <input type="text"/> Adresse de livraison : <input type="text"/> Restrictions éventuelles de livraison : <input type="text"/> Tél : <input type="text"/> Fax : <input type="text"/> Email : <input type="text"/>																								
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>																								
À remplir par le détenteur																									
<b>Réponse :</b>	Délais approximatifs de livraison: <input type="text"/> Retour de la pièce avancée souhaité: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Pos. <input type="text"/>																								
<b>Adresse :</b>	Adresse de livraison: <input type="text"/> Restrictions éventuelles de livraison: <input type="text"/> <span style="color: red;">et références</span>																								
<b>Date:</b>	<b>Signature :</b> <b>Tampon de l'entreprise :</b>																								
Veuillez compléter en caractères d'imprimerie																									
Modèle H Page 1																									

Modèle H<sup>R</sup>

<b>LOGO</b> <b>EF émettrice</b>	<h1 style="margin: 0;">Modèle H<sup>R</sup></h1> <span style="font-size: small;">n°</span>					
Etabli le : _____						
Numéro de wagon : <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> - <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span>						
Numéro de PVCA : _____						
Détenteur : _____ N° Fax _____ Email _____						
Remarques : _____						
Etat de tous les essieux du wagon - pour les essieux(x) non avariés(x), remplir uniquement les cases "PO5" et "B"						
Pos	T/M	B mesuré	C-	Monobloc oui / non	Type d'essieu	Numéro des essieux avariés
Pos : position de l'essieu suivant le marquage existant sur le wagon Si absence de marquage, compléter à partir d'une extrémité (au choix) du wagon						
Nombre d'essieux avariés : _____						
		Motif de réforme T/M : Indiquer toujours en face du numéro d'essieu				
		1.2.2 Surcharge thermique 1.3.2 Usure des roues (table de roulement) 1.3.3 Méplats 1.3.4 Apport de métal 1.3.5 Ecailages / exfoliations 1.5.1 Avancé sur toile de roue 1.6.1 Avancé sur essieu-axe 1.7.2 Début de circularité d'une roue			1.8.1.1 Boîte d'essieu non étanche 1.8.1.2 Perte de graisse 1.8.3 Boîte chaude 1.8.4 Piquet d'usure déplacée ou manquante 7.1.7 Surcharge (indication du dépassement) 8.1.1 Déraillement  Autres : _____	
Adresse : _____		Adresse du contact : _____		Adresse de livraison : _____ Code gare : <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span> <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px; margin: 0 5px;"></span>		
				Restriction éventuelle de vitesse <span style="color: red;">et références</span>		
		Tél : _____ Fax : _____ Email : _____				
Offres : _____ voir page 2				Signature : _____ Tampon de l'entreprise : _____		
Date : _____						
Veuillez compléter en caractères d'imprimerie						
						Modèle H <sup>R</sup> Page 1